

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2011

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 NOVEMBRE 2011

Convention de mise a disposition d'un local, de mobiliers, matériels, équipements et branchement réseaux de la commune de Duingt au profit de l'office de tourisme du lac d'Annecy

Le conseil municipal a

- *approuvé la convention de mise à disposition du local « Sonjon », mobiliers, matériels, équipements et branchement réseaux avec l'office de Tourisme du lac d'Annecy ;*
- *donné mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention s'y rapportant et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.*

Convention d'occupation temporaire maison Honoré

Le conseil municipal a

- *approuvé la convention d'occupation temporaire de la maison HONORE ;*
- *donné mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention s'y rapportant et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.*

Convention UFOVAL 2012

Le conseil municipal a

- *décidé de renouveler la convention avec l'UFOVAL pour l'année 2012 ;*
- *accepté la proposition d'augmenter la participation journalière par enfant qui passera de 4.70 € à 4.80 €*

Décision modificative n°3 régularisation crédit chapitre 011 et 012

dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	ARTICLE	MONTANT €
011	617 (étude)	+8 000
65	658	-8 000

dépense de fonctionnement

CHAPITRE	ARTICLE	MONTANT €
012	6451 (cotisation URSSAF)	+5 000
65	658	-5 000



Le conseil municipal après avoir délibéré,

- *Approuve à l'unanimité la décision modificative N°3 du budget principal 2011.*

Délibération autorisant le maire a engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

- Le conseil municipal autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget principal, avant le vote du budget primitif 2012, selon la répartition suivante:

- pour le chapitre 20 : 10 000 €
- pour le chapitre 21 : 128 722 €

La séance est levée à 22 H 27

Le Maire
Marc ROLLIN